



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 décembre 2019

Observatoire des marchés de détail du 3^{ème} trimestre 2019

Le bilan de l'ouverture des marchés de détail de l'énergie du troisième trimestre 2019 montre une progression des offres de marchés en électricité de 5,8% avec 477 000 clients supplémentaires et de 1,8% en gaz avec 120 000 sites résidentiels en plus au cours de ce trimestre.

En électricité, 8,7 millions de sites résidentiels sur un total de 32,9 millions sont en offre de marché soit 26 %. En gaz naturel, 6,7 millions de sites sur un total de 10,7 sont en offre de marché, soit 63 % des sites résidentiels.

Sur le marché des sites non résidentiels, 2 millions de sites sur un total de 5 millions, sont désormais en offre de marché. En gaz naturel 9 % sites sont au tarif réglementé. Sur un total 655 000 sites, 599 000 ont choisi une offre de marché.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.